

Réadaptation Professionnelle

expériences et réflexions

Les personnes cérébro-lésées
... et après ?

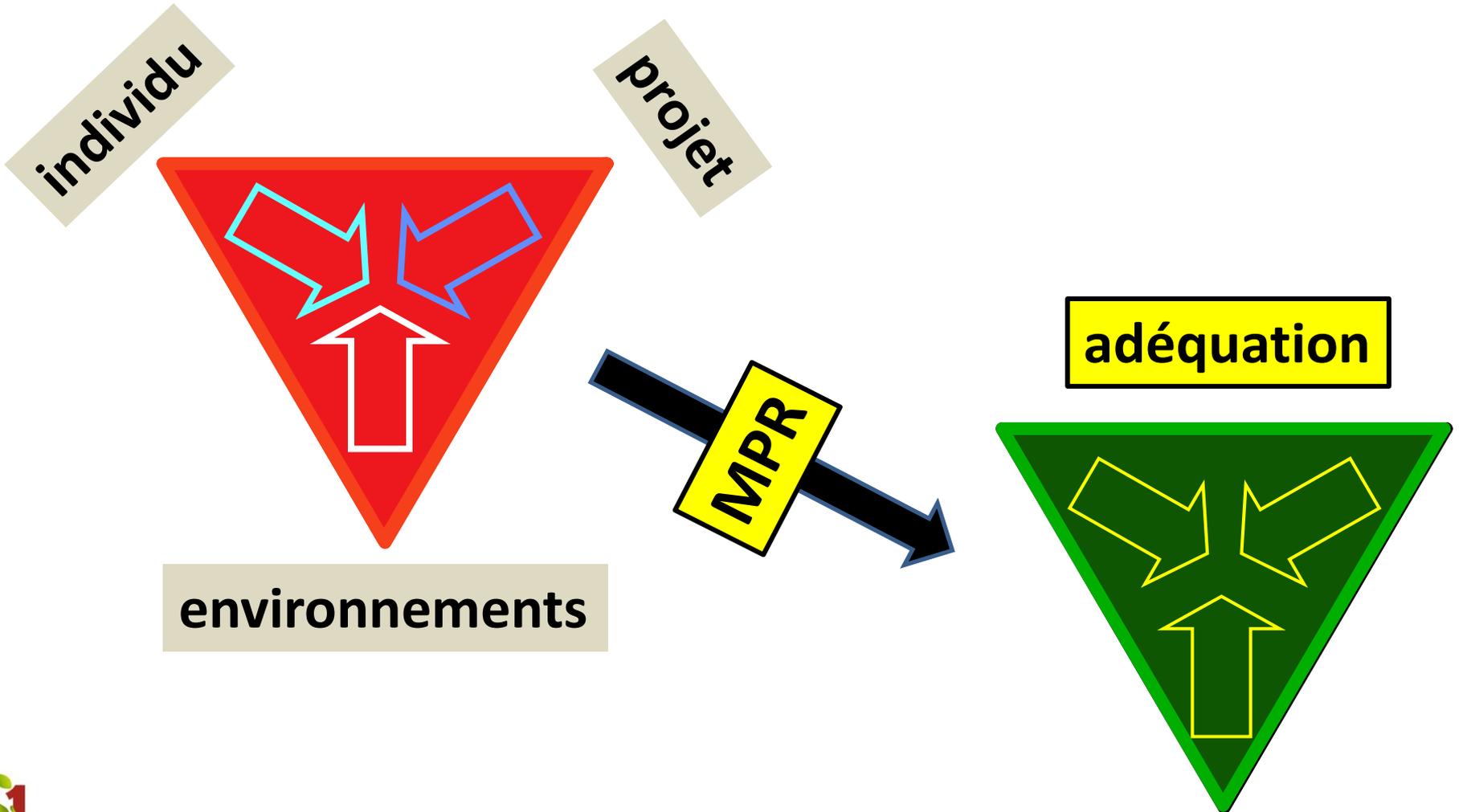


Pr Jean Paysant et col.

Centre de MPR, Centre de PréOrientation, UEROS

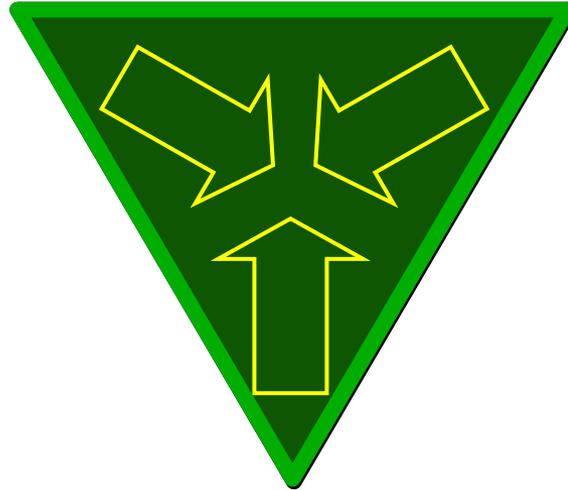


D'une situation de handicap à une situation de handicap compensé



Réadaptation professionnelle chez la personne cérébrolésée

Ce qu'en attend l'individu



**Place du projet professionnel
dans le projet de vie**

**Ce qu'en attendent les environnements
(employeur, entourage, société...)**

L'emploi chez le cérébro-lésé : ce qu'attend l'individu

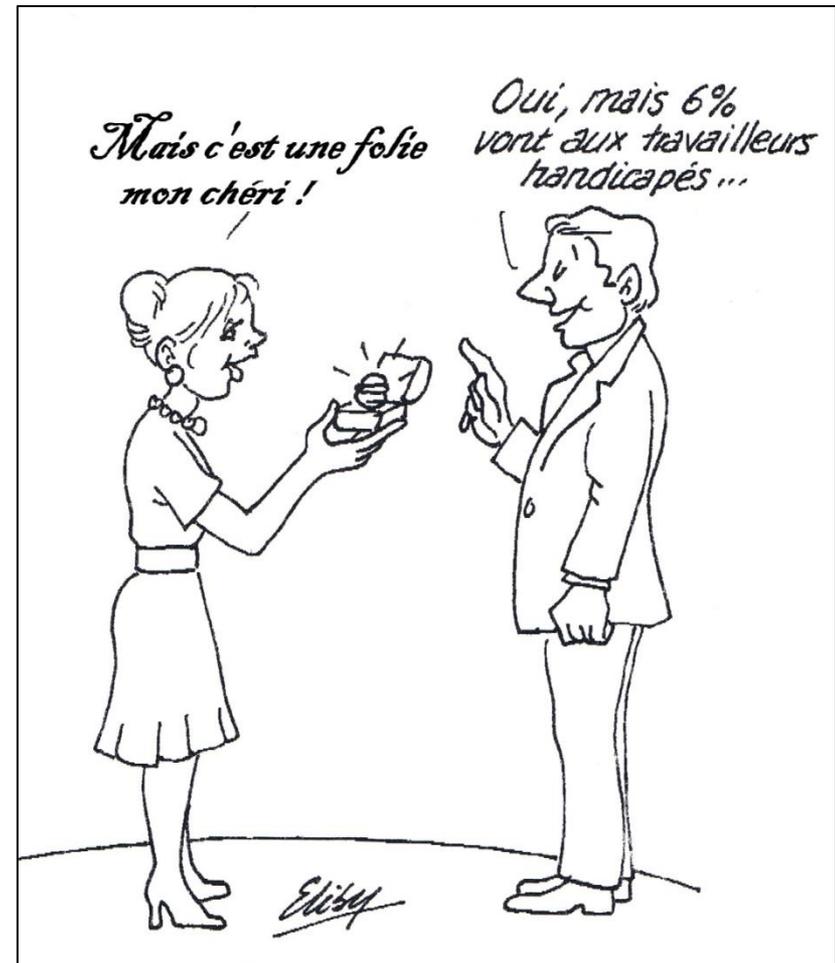
- **Une reconnaissance sociale**
 - L'appartenance à un groupe, à la vie en société
- **Du lien social**
 - Une occupation, des relations
- **Des revenus**
 - Le droit à consommer...

Est-ce réaliste ?

Y a-t-il des alternatives au travail ?

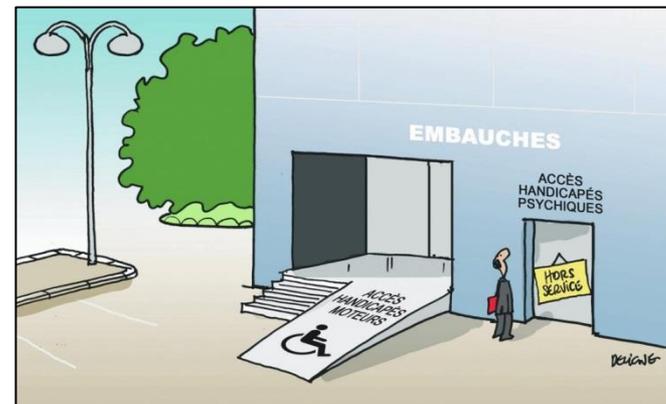
L'emploi chez le cérébro-lésé : ce qu'attend l'employeur, la société

- La production d'une activité
- Une cohésion, une image pour l'entreprise
- Une réponse à l'obligation d'emploi...



L'emploi chez le cérébro-lésé

- Principe du libre choix...
- Principe de réalité
 - Restriction de capacités d'initiative, de polyvalence...
 - Fatigabilité, réduction de l'endurance aux activités
 - Aptitude à formation (tr. cognitifs, tr. attentionnels....)
 - Marché de l'emploi difficile et exigeant



L'emploi est devenu un pilier de la société moderne

- **Accomplissement personnel**
 - maîtrise technique, création, domination nature, savoir, savoir faire...
- **Reconnaissance sociale** par la consommation
 - **Problème des revenus**, plus que celui du travail
 - Le chômeur, le travailleur précaire et le rentier...
 - *Alternatives* : assurance/solidarité/responsabilité
- **Rôle social** par la contribution à la protection sociale, à la vie économique et sociale
- **Lien social**
 - **Identité sociale et rôle**, statut, appartenance à un groupe
 - *Alternatives* : vie conjugale et familiale, vie associative

Travail et Intégration sociale

- Grèce antique : « le travail ne s'oppose pas à l'oisiveté mais aux activités libres de citoyen »
- Ordre Cistercien, St Thomas d'Aquin : « le travail est le moyen de s'éloigner de l'oisiveté et de se conformer au plan de Dieu »
- Renaissance : « promotion de l'individualité, éthique protestante du travail »
- Révolutions industrielles et croissance : « identification au groupe entreprise, création de richesses par travail, facteur insertion sociale »
- XXIème siècle : l'évolution du marché du travail est devenu une machine à exclure ! Alors :
 - Loi sur flexisécurité
 - Militantisme mutualiste
 - Développement du bénévolat associatif, de solidarités locales...

L'inversion d'un modèle ?



Pour en finir avec l'impérialisme des valeurs du travail.

ULRICH BECK

Süddeutsche Zeitung, Munich (Trad. Courrier International).



« Dans notre société défectueusement organisée, le travail est souvent un agent d'anesthésie morale, comme le tabac, le vin et autres moyens de s'étourdir et de se cacher le désordre et le vide de l'existence. » Tolstoï

« le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin » Voltaire

Réadaptation professionnelle

1. Exploitation et développement des capacités restantes de l'individu

Motrices, cognitives, psychiques, comportementales, intellectuelles

2. Adéquation et adaptation des projets et environnements

Contexte pré-existant, environnements, projet/poste de travail

- « Cérébro-lésé » : le contexte d'abord, puis...
- « Effecto-lésé » : l'individu d'abord, puis...

Réadaptation professionnelle : de indications justes pour des moyens dédiés

- Des compétences pluri-professionnelles (dont ergothérapeutes et formateurs professionnels) associés à équipe pluridisciplinaire de rééducation
- Un plateau technique
 - d'évaluation (bilans fonctionnels multiples, évaluations posture et mouvement, évaluations gestuelles et instrumentales)
 - d'entraînement, de mise en situations contrôlées
- Une évaluation des acquis scolaires, des capacités d'apprentissages, des comportements en activité
- Des mises en situation écologique sur site

Quand est-il légitime (éthique) d'envisager une réadaptation professionnelle après cérébro-lésion ?

- 1. bien sûr : recueillir le projet de vie de la personne
- 2. Apprécier la demande, la motivation de l'employeur
- 3. Et ensuite, mettre en adéquation
 - Individu : capacités effort, endurance
 - Environnement : adaptation poste, reclassement...

Vivre dans des conditions matérielles dignes ET Trouver un facteur d'épanouissement

- « Projet de vie »
 - Vie de soins...
 - Vie professionnelle : « travail-emploi »
 - C'est rare chez le cérébro-lésé
 - Cela dépend des conditions préalables à l'accident neurologique
 - Autres vie : définition du Grand Robert
 - *Vie privée, publique. Vie civile, Vie militaire. Vie conjugale, familiale. Vie sociale. Vie professionnelle. Vie matérielle, quotidienne, courante. Vie politique, économique. Vie active. Vie religieuse. Vie scolaire, Vie professionnelle. Vie littéraire, Vie sportive...*

La vie, c'est ce qui arrive quand on a d'autres projets.

John Lennon



**« Le malade ne guérit pas
seulement de soins. »**

Patrick Segal

L'Homme qui marchait dans sa tête



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

institut régional
irr
de médecine
physique et
de réadaptation

